Décision 07-D-39 du 23 novembre 2007

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du transport ferroviaire de personnes sur la route Paris-Londres

Posted on: 26 novembre 2007 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	British Airways Plc
Dispositif(s)	Non-lieu
Entreprise(s) concernée(s)	France Rail Publicité, SNCF, Eurostar Group Ltd

Lire

le texte intégral de la décision
277.24 Ko

le communiqué de presse